



VERNEVILLE

Juillet
2017

N°22

Bulletin Municipal



Mot du Maire
Les séniors, Défilé du Carnaval
Soirée théâtre
Repas des aînés
Orientation classe de CE2
Rencontre hand CM1, Potager
Sortie vélo

Dans ce numéro :

Page 2	Classe cirque, Fête des écoles	Page 12
Page 4	Vide-grenier, inauguration fête patronale	Page 13
Page 5	Infos pratiques	Page 14
Page 6	Travaux d'accessibilité, Etat civil	Page 15
Page 8	Compte-rendu conseil municipal	Page 16
Page 9	Horaires d'ouverture Mairie, Poste, Bibliothèque, Déchetterie	Page 20

Mot du Maire

L'année scolaire est terminée, les grandes vacances seront appréciées par nos chérubins, les enseignants et les parents. Cette pause permet à tout le monde de se retrouver dans un climat plus serein, c'est le moment pour tous de se détendre et de profiter de ces moments de quiétude.

Cette année scolaire a été dynamique avec des enseignantes ne manquant pas d'imagination. Les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 n'ont pu que s'épanouir en découvrant de nombreuses activités sportives tout au long de l'année (hand-ball, basket, badminton, tyrolienne...). Ces activités sportives chacune avec leurs règles et le souci du respect de l'autre n'ont pu, je l'espère qu'être profitable à nos enfants dans leur comportement.



J'en profite pour mettre en garde les parents de la dangerosité pour les enfants de descendre la rue Cumine en vélo ou en trottinette pour aller s'engouffrer dans le sens interdit qui mène à la rue du Gué. Les automobilistes n'ont à cet endroit aucune visibilité et je ne voudrais pas devoir y déplorer un accident grave. Alors parents, prenez le temps d'expliquer à vos enfants qu'ils ne doivent absolument pas emprunter cette portion de sens interdit, il en va de leur sécurité !!!

Restons encore sur le plan scolaire, comme vous en avez entendu parler beaucoup ces derniers temps suite au décret paru le 27 juin dernier. Il était possible pour les municipalités, les enseignants et les conseils d'école en lien avec l'inspection d'académie de modifier le temps scolaire et de revenir sur les rythmes scolaires imposés par le précédent gouvernement mais ceci au plus tard le 7 juillet 2017.

Notre position au sein du RPI du Plateau Messin est de nous donner le temps de la réflexion. Des décisions prises dans la précipitation ne nous sont pas apparues raisonnables alors qu'il y a lieu de statuer sur l'organisation horaire de la journée scolaire, qu'il y a une incertitude au niveau de l'adaptation des horaires des transports scolaires du ressort de la Région Grand-Est et que les programmes du périscolaire sont déjà arrêtés pour l'an prochain. Une modification si elle doit intervenir affectera l'année scolaire 2018-2019.

Par ailleurs, le 10 juillet dernier, la mairie a été victime d'un incendie dont l'origine est certainement un problème électrique. La réactivité des personnes présentes lors de ce début d'incendie a fort heureusement permis de limiter les dégâts. Le feu s'est déclaré dans la buanderie de l'étage et d'épaisses fumées se sont propagées dans le bâtiment. La buanderie est la pièce la plus impactée par le feu et aucun document administratif n'a brûlé. Un gros travail de nettoyage des suies et des travaux de peintures seront nécessaires.

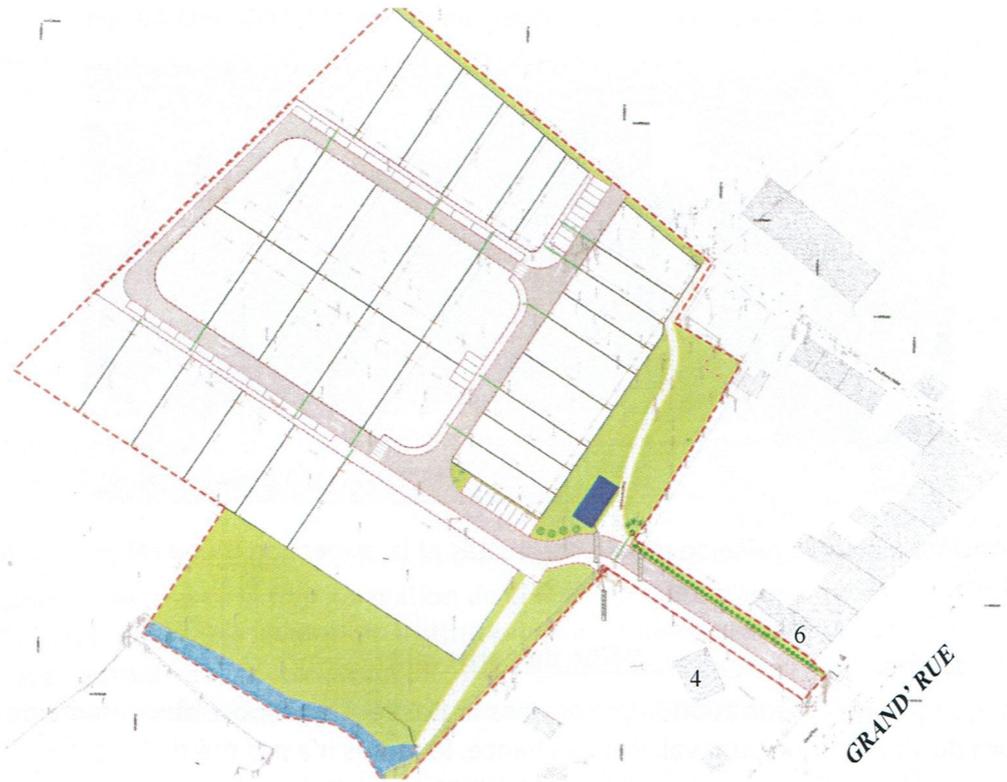


Pour l'heure, les démarches nécessaires ont été engagées auprès de notre assureur.

Concernant l'urbanisation du village, si vous avez l'habitude de traverser le village, vous avez pu constater des constructions de maisons individuelles, plusieurs permis de construire ont déjà été délivrés cette année.

Avant la fin de l'année, un programme d'aménagement d'un lotissement dénommé « Au Télégraphe » composé de 31 lots débutera par la viabilisation des parcelles à lotir. Ce programme se déroulera en deux phases du fait de son découpage en deux zones d'urbanisation. L'aménagement de la seconde zone n'interviendra que lorsque la première sera presque entièrement construite. L'accès à la première zone se fera par la Grand Rue entre les n° 4 et 6.

Le projet de lotissement sera mené par la Société LOGANE qui avait déjà réalisé le lotissement du Clos de Chantrenne dans les années 2010-2011. Vous trouverez ci-dessous le plan des voiries et parcelles de la première zone du lotissement « Au Télégraphe ».



Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes vacances et vous demandez en cette période estivale où souvent nos fenêtres sont ouvertes de bien penser à respecter le calme et le sommeil de vos voisins. Il en est de même en journée, posez-vous la question de savoir si vous ne dérangez pas par des bruits d'engins à moteur ceux qui déjeunent tranquillement sur leurs terrasses. Si vous avez des chiens qui sont de plus en plus nombreux au village, veillez également à les faire taire car leurs aboiements intempestifs nuisent au bien être des riverains.

Bien cordialement

Le Maire

Mireille MAURY

Les séniors de Vernéville

Le 26 janvier 2017, s'est tenue l'assemblée générale de l'association en la présence de Jean FRANCOIS , 1^{er} Vice Président du conseil départemental et de Paul HINSBERGER, Vice-président de la F.S.M.

Un nouveau comité fut réélu à cette occasion pour 4 ans :

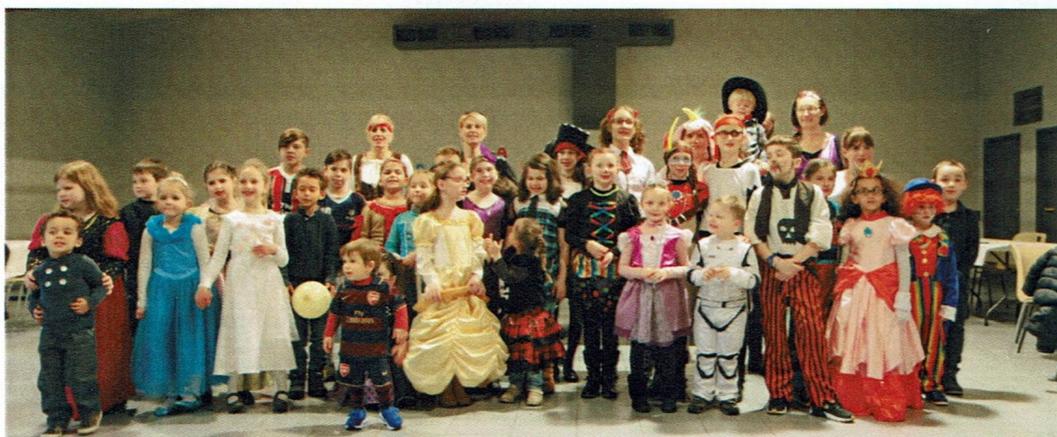
Présidente : Mme STAHLER Liliane
Vice-présidente : Mme MAURY Bernadette (*décédée depuis*)
Trésorière : Mme KEIM Marie-Claire
Secrétaire : Mme GIRARD Colette
Secrétaire Adjointe : Mme CHERY Marie-Claire
Trésorier Adjoint : M. STAHLER Edmond
Assesseurs : M. GIRARD Roland, M. OBLET Jean-Luc et M. DICCIPIO Adrien



La séance fut clôturée par la prise de parole des invités et la projection d'une rétrospective des saisons passées.

Défilé du Carnaval

Comme chaque année, l'association « Entrez dans la Danse » a proposé aux enfants de défiler dans les rues du village pour carnaval. Pas de chance, le temps n'a pas été de la partie.



Les enfants se sont retrouvés à la salle des fêtes où ils ont défilé chacun à leur tour, ils portaient des déguisements pleins de couleurs vives et certains étaient maquillés ou grimés. Ils ont ensuite pu se restaurer avec les traditionnels beignets de carnaval, des gâteaux et des bonbons.

Soirée théâtre

C'est une bien belle prestation que nous ont présentée les acteurs de l'association de l'École Buissonnière.

Les enfants ont débuté le spectacle avec une pièce de Thierry François intitulée « Noces de Cœur ».



Les adultes ont poursuivi la soirée en nous présentant une comédie intitulée « Il court, il court le Muret » qui nous a permis de passer un agréable moment de détente.



Félicitations à tous ces artistes et à ceux qui les encadrent.

Repas des Aînés

Avec ses tables nappées aux couleurs de printemps, la salle des Fêtes Gabriel Watrin accueillait ce jour les seniors de la commune.

Après le mot de bienvenue de Mireille MAURY, maire de la commune, et en présence de Jean FRANCOIS, 1^{er} Vice Président du conseil départemental et de Denis JACQUAT, député, les convives se sont vus servir un repas fin et raffiné.



Ce moment privilégié dans l'année est l'occasion de se rencontrer, échanger et partager souvenirs et projets.



Quant à l'ambiance, elle était assurée par Sébastien qui a régalié l'assemblée par ses bons mots, ses histoires drôles et ses imitations très réussies, le tout entrecoupé de pauses musicales.



Ce fut également l'occasion de gâter tout spécialement Mme Emilienne MOUKOVNINE et M. René WATRIN, doyens de l'assemblée ce jour là.

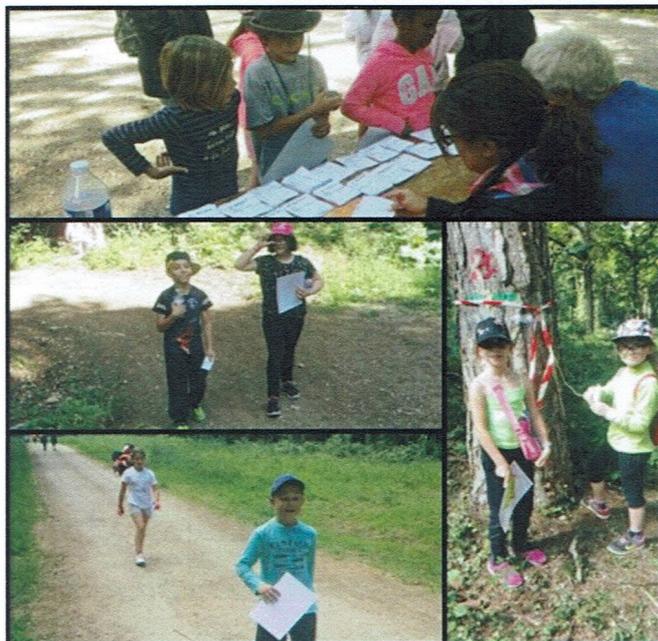


En cette période où l'on parle beaucoup de retraite, les actifs d'aujourd'hui devenant les anciens de demain, il est bon de souligner la relation importante qui doit exister entre les générations. Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, il faut souhaiter que les "nouveaux seniors" viennent nombreux les rejoindre l'an prochain.

Rien ne manquera alors pour que la fête soit belle et pour que cet instant de plaisir soit savouré pleinement.

Rencontre orientation Classe de CE2

Article dicté par les élèves de la classe



Vendredi 16 juin, les CE2 ont fait une rencontre d'orientation. (Camille)

« On a été dans la forêt de la Croix Saint Clément. (Mathias) Il y avait 10 classes en tout. (Yanis)

On a eu de la chance, car il faisait beau ! (Clara)

La mission était de trouver des balises. (Martin Z) On a eu un plan pour nous aider. (Anaïs)

Les chemins, les ronces et les arbres se ressemblaient dans cette forêt immense. (Nina)

Et il y avait des rubalises pour qu'on ne dépasse pas la zone. (Enola)

Après 1h30 de course, on s'est réuni pour connaître les scores de chaque classe. (Laura)

On a eu peur d'être dernier. (Marine) Mais on a fini 4^{ème} ! (Morgane)



Pour finir, on a pique-niqué tous ensemble près de la Croix. (Victor) »

Récit de la rencontre de Hand du 12 juin à Novéant sur Moselle

Le matin on a fait différents ateliers de Hand, après on a pique-niqué et l'après-midi, on a joué contre d'autres équipes. C'était trop bien. On est arrivé troisième sur six. Au moment des résultats, certains pensaient être en tête, d'autres croyaient être derniers... Quand le classement est arrivé, on a entendu défiler les noms des autres, et quand notre nom est arrivé, on a sauté au plafond ! Nous étions tous contents d'être troisième sur six.

Dans l'équipe une, un garçon nous gênait et nous collait... on ne pouvait pas marquer. Mais heureusement, nous avons quand même gagné un match.

Dans le bus, pour rentrer, on était avec une autre classe et quand ils sont sortis à Gorze, ils nous ont hué alors nous leur avons fait coucou.

Tout le monde n'était pas bons joueurs...

Les enfants de la classe de CM1



Potager :

Dans la salle, on a mis, dans des bacs, de la terre pour semer des graines de haricots, de potirons et d'œillet d'inde.

Les graines de potirons étaient grosses, blanches et arrondies avec une fine pointe au bout.

Les graines de haricots sont un peu ovales et violettes, mais elles n'ont pas germé parce qu'on a mis trop d'eau.

Les graines d'œillet d'inde sont toutes fines et de deux couleurs.

Dehors, nous avons semé des graines dès que les gelées ont cessé.

Les tournesols ont bien poussé. Ils font maintenant un mètre.

Le potager est bien propre, les lignes sont bien droites car on a tendu un cordeau pour les tracer et avec la binette, un enfant suivait le cordeau. Ensuite on a semé des graines.

Pendant les récré, les jardinières et jardiniers arrosent et s'occupent du potager.

Grâce à notre maîtresse, l'année prochaine, nous pourrions ramener des poireaux, des potirons, des navets et des carottes.

Mais dès cette année, nous admirons nos cultures et nous pourrions bientôt récolter des radis... pourvu qu'ils ne piquent pas !



Article écrit par les enfants de la classe de CM1.

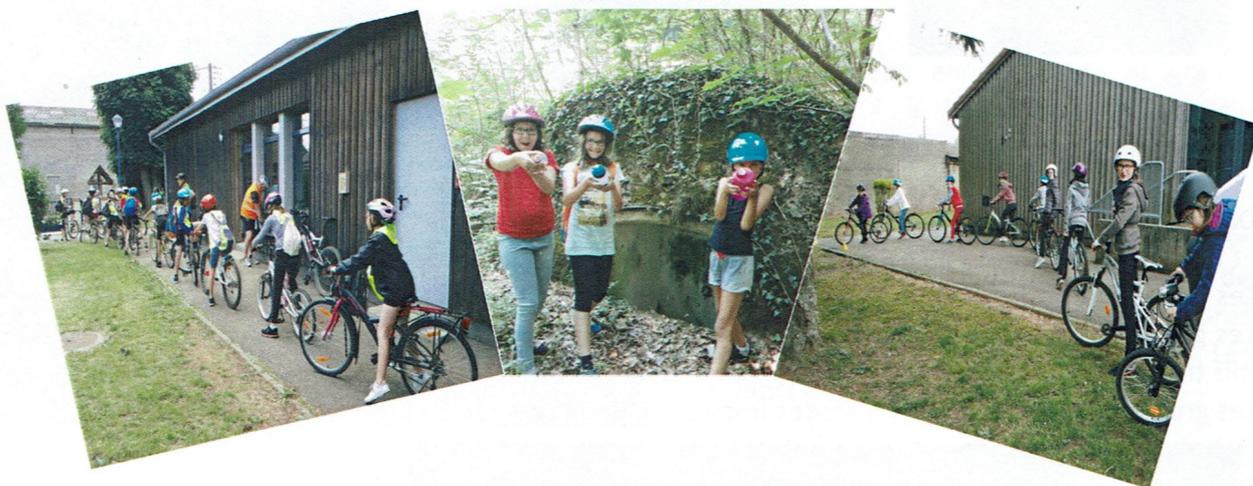
Et ça roule, roule, roule dans les rues de Vernéville

Dans le respect des programmes et pour lutter contre les problèmes sur le chemin de l'école (incivilités, comportement dangereux de la part des conducteurs de deux-roues...) l'équipe enseignante a décidé de mettre en place un projet cyclo.



Avant toutes choses, il a fallu former les adultes volontaires pour l'obtention de l'agrément nécessaire à l'encadrement de telles sorties. 23 personnes ont donc assisté à la formation dispensée par Mr Jesionowski dans l'enceinte de l'école, et nous les remercions, car sans elles, notre projet n'aurait pas pu voir le jour.

Après un enseignement des règles de sécurité routière pour permettre aux élèves, usagers de la route, d'acquérir des comportements responsables, et des actions de sensibilisation des enfants sur leur propre sécurité et sur le respect des usagers les plus vulnérables, des ateliers de maniabilité ont été mis en place pour faire prendre conscience à chacun de la nécessité de maîtriser parfaitement la conduite du vélo.



Le vélo étant un véhicule comme les autres, le cycliste doit respecter les mêmes règles que les autres conducteurs !

En nous rendant à quelques sorties comme celle de SOLAN Base de Serry de Moineville, cela permet aussi de valoriser le vélo comme moyen de transport à part entière, parfaitement adapté à certains déplacements ; et nous l'envisageons d'ailleurs en ce sens l'an prochain comme moyen de transport pour quelques rencontres afin de sensibiliser sur l'impact environnemental des véhicules à moteur.



Un tel projet rentrerait totalement dans notre projet d'école visant à renforcer le vocabulaire en l'occurrence celui du vélo mais aussi celui du monde qui nous entoure et que nous côtoyons !



Maintenant, chers conducteurs, à vous de jouer !

Nous apprenons à vous respecter, alors, s'il-vous-plait, respectez-nous !!!

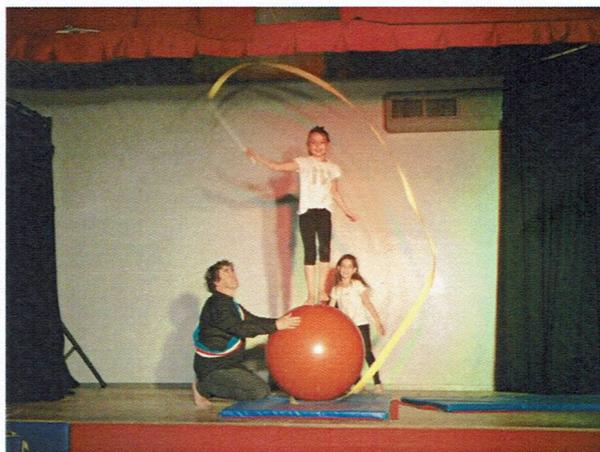
« Roulez doucement aux abords de l'école, laissez-nous passer sur les passages piéton, évitez de vous garer sur les trottoirs devant l'école ... »

Bref... Soyons tous des usagers de la route attentifs, citoyens et aguerris !

Classe cirque

Du 29 mai au 2 juin, les élèves des classes de CP et CE1 de l'école de Rezonville ont pris la direction de Senones dans les Vosges pour y pratiquer les arts du cirque et du théâtre.

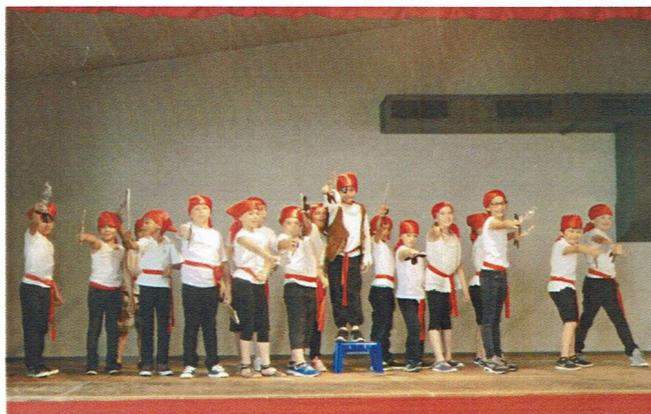
Tout au long de la semaine, les enfants se sont entraînés à jongler, à marcher sur un fil, sur une boule chinoise ou encore à manipuler les assiettes chinoises ou les rouleaux américains.



Peu après leur retour, les enfants ont présenté à leurs familles un spectacle fort réussi.

Une initiative à renouveler !

Fête des écoles

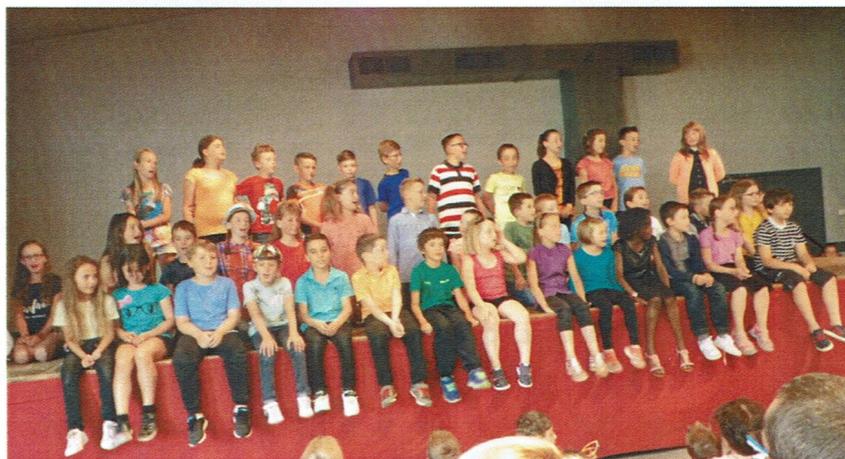


Comme chaque année, petits et grands ont présenté à leurs parents, grands-parents un spectacle très varié, mêlant chants, danses.

Les spectateurs ont pu ensuite se restaurer autour d'un barbecue et de tartes flambées préparés par les membres de l'Association des Parents d'Elèves « Les enfants d'abord ».

C'est ensuite avec grand plaisir que les enfants ont pu profiter des nombreux jeux proposés.

Rendez - vous l'année prochaine.



Vide-Greniers

Bilan mitigé pour le vide-greniers organisé le 25 juin 2017 par le Football Club de Vernéville.

La météo a failli gâcher la fête, mais c'est surtout le manque d'exposants et de visiteurs qui est à déplorer, les divers vide-greniers organisés dans les alentours proches y sont sûrement pour beaucoup. Cela n'a pas empêché la bonne humeur de faire de la résistance sur la place de l'Eglise autour de la buvette et des exposants qui s'y étaient installés.



Inauguration de la fête patronale

Comme le veut la tradition, le ruban a été coupé par Mireille MAURY, maire de la commune, en compagnie des représentants des forains présents cette année, mais aussi de membres du conseil municipal et des associations.



Une fois le ruban coupé, tous ont été conviés à la salle Gabriel Watrin pour partager le verre de l'amitié avant que petits et grands puissent profiter des manèges, du repas et de la soirée dansante, organisés par le FC Vernéville.

Dans les effluves de barbes à papa et autres pommes d'amour, dans le concerto des sonorités produites par les manèges, la fête a pris son envol.

INFOS PRATIQUES

Randonnée Pédestre

La traditionnelle marche organisée par l'équipe municipale aura lieu le 24 septembre 2017.

Comme l'an passé, trois parcours seront proposés – 5, 10 et 15 kms – et chaque marcheur pourra, s'il le désire, se restaurer à la salle Gabriel Watrin où il trouvera de quoi étancher sa soif et calmer sa faim.

Rappelons que l'an dernier, nous avons enregistré un record de participations et comme tout record, celui-ci ne demande qu'à être battu.

Fermeture de la Mairie

La mairie sera fermée du 7 au 25 août inclus.

En cas d'urgence, s'adresser au Maire ou à ses adjoints

M. MAURY	03 87 61 84 80
S. MONARDO	06 78 40 37 27
D. NAUT	03 87 31 18 56
P. THIEL	06 80 44 60 33

Fermeture de la Poste

La Poste sera fermée du 17 août au 3 septembre inclus.

Bibliothèque municipale

Fermée durant toutes les vacances scolaires Réouverture le 7 septembre de 16 h 30 à 19 h.

L'an passé, il avait été décidé de proposer une plage horaire supplémentaire le mercredi matin aux mêmes heures d'ouverture que la Poste. Malheureusement, l'essai n'a pas été concluant et la bibliothèque n'a pas attiré le public escompté.

Aussi, dès la rentrée prochaine, la bibliothèque sera ouverte le mardi soir, aux heures d'ouverture de la Poste, en plus de l'ouverture habituelle du jeudi soir. Il reste à souhaiter que ces horaires conviendront mieux aux éventuels amateurs de lecture, qui pourront ainsi profiter du large choix de livres proposés et de conseil avisés.

Travaux d'accessibilité

Dans la continuité des travaux engagés pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, quatre emplacements de stationnement adaptés ont été implantés devant la salle socioculturelle. Ce nombre a été déterminé en fonction du nombre de places de stationnement sur le parking (1 emplacement par tranche de 50 places).

L'ensemble de ces travaux a été réalisé par Alain MASSON, employé du Syndicat Intercommunal, afin d'en réduire au maximum le coût.



Etat civil

Naissances :

Léo KOPP, le 18 juin 2017



Mariages :

Pauline BEHR et Alexandre BLAU, le 25 mars 2017

Virginie GETTO et Marc HANESSE, le 10 juin 2017

Audrey HELLAK et Cyrille COLIN, le 01 juillet 2017

Valérie REGNAULD et Stéphane FELIX, le 8 juillet 2017



Décès :

Bernadette MAURY née WILLIE, le 19 mai 2017

Joël LEGROS, le 4 juillet 2017



COMPTE - RENDU DU CONSEIL

Séance du 16 mars 2017

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil municipal a examiné et adopté, à l'unanimité, le compte administratif 2016 qui fait apparaître comme résultat de clôture les chiffres suivants : pour la section de fonctionnement un excédent de 277 626,50 € et pour la section d'investissement un déficit de 25 132,75 €.

COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 pour la Commune de Vernéville par le Trésorier, visé et signé par l'ordonnateur, n'apporte ni observation, ni réserve de sa part.

Le compte de gestion a été approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement 2016, soit la somme de 277 626,50 €, est affecté pour un montant de 20 032,75 € en section d'investissement et 257 593,75 € en section de fonctionnement.

CONVENTION AGURAM

VU le Code de l'Urbanisme, et particulièrement son article L121-3,

VU le projet de Programme Partenarial de l'AGURAM pour l'année 2017,

Considérant que la Commune de Vernéville est membre de l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle,

Considérant que la Commune de Vernéville poursuit des objectifs que ledit projet de Programme Partenarial 2017 de l'AGURAM annexé à la présente délibération lui permettra de concrétiser, et notamment :

- ◆ Les réflexions sur l'aménagement du territoire : coopération métropolitaine, aménagement régional, SCoTAM : AXE 1,
- ◆ Les études pour l'élaboration d'une stratégie d'agglomération dans ses diverses thématiques (habitat, déplacements, économie, environnement...) : AXE2,
- ◆ La contribution à l'élaboration des projets de territoire et des documents d'urbanisme locaux : elle est menée en concertation avec notamment Metz Métropole, le SCoTAM et les communes voisines, tous membres de l'AGURAM, en l'inscrivant dans une définition des politiques d'aménagement et de développement à l'échelle de l'agglomération, croisant spécificités communales et cohérence d'agglomération. Il s'agit ainsi de faire du PLU l'un des outils de mise en œuvre de la stratégie urbaine partagée communes/agglomération.
- ◆ L'accompagnement de la commune par l'AGURAM dans cette transition aura notamment pour but de veiller particulièrement à la cohérence des cadres de développement, à l'observation territoriale et à l'harmonisation réglementaire : AXE 3,
- ◆ Accès au système d'observation territoriale et à l'ensemble des tableaux de bord : AXE 4.

Considérant l'intérêt d'une contribution de la commune au Programme Partenarial de l'AGURAM à la hauteur des objectifs qu'elle poursuit,

APPROUVE la convention 2017 entre la Commune de Vernéville et l'AGURAM,

AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention,

ATTRIBUE dans ce cadre une contribution de 700 € à l'AGURAM.

BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil municipal, après avoir examiné le budget primitif de l'exercice 2017 et après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le budget primitif arrêté en recettes à 521150,75€ et en dépenses à 488300,00€ pour la section de fonctionnement et à 183532,75 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

FIXATION DU TAUX DES 3 TAXES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les taux d'imposition des trois taxes directes locales comme suit :

11,41 % pour la taxe d'habitation

12,56 % pour le foncier bâti

48,96 % pour le foncier non bâti

TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ELECTRICITE

Dans le cadre de l'instruction du permis d'aménager n°PA05770716Y0001 relatif au lotissement « Au Télégraphe », ENEDIS demande en application de l'article L342-11 du code de l'énergie une contribution financière à la commune pour des travaux d'extension de réseau.

Le chiffrage de cette contribution financière est de 12 713,78 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- ♦ *autorise le Maire à signer l'ordre de service et le devis ENEDIS d'un montant HT de 12713,78 € concernant les travaux d'extension du réseau électrique dans le cadre de l'aménagement du lotissement « Au Télégraphe ».*

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5215-27 et L.5216-7-1,

VU la délibération de Conseil de Communauté en date du 7 mars 2016 fixant les tarifs et cadre de l'exercice de prestation,

CONSIDERANT la décision de Metz-Métropole d'appliquer une facturation pour prestations de service rendu aux communes- membres ou à d'autres collectivités qui en feront la demande,

Vu les tarifs de prestation de service rendu

Le Conseil Municipal,

- ♦ *Autorise le Maire à signer la convention de prestations de service rendu en matière de collecte et de traitement des déchets assimilés aux déchets ménagers entre Metz-Métropole et la Commune de Vernéville.*

TRANSFORMATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE METZ-METROPOLE EN METROPOLE

VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU la loi n°2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles .5217-1 et L.5217-2,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 3 avril 2017 approuvant le projet de transformation en Métropole de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole,

CONSIDERANT qu'il convient de saisir les mairies des 44 communes composant la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole aux fins de faire délibérer les conseils municipaux sur l'adoption par Décret du statut de métropole au sens de l'article L.5217-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal,

- ◆ *Emet un avis favorable à la transformation de la Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole en Métropole.*



